

***Communiqué de presse***

**La Métropole Aix Marseille Provence  
confirmée ce matin par le Conseil Constitutionnel :  
Réaction de Guy TEISSIER**

Marseille, vendredi 19 février 2016

*« Je prends acte de la décision des Sages de la rue Montpensier, qui ont validé le dispositif de la loi créant la métropole.*

*Cette décision va nous permettre d'installer les instances de la gouvernance métropolitaine sans délai. Enfin la Métropole Aix-Marseille-Provence va pouvoir exercer ses compétences au bénéfice de nos concitoyens, de nos communes et du développement de notre territoire ».*

Guy TEISSIER, Député des Bouches du Rhône

**Service Presse  
Tél. : 04 88 77 62 54 / 49  
contact.presse@marseille-provence.fr**